



Analyse FSU au CAEN du 25 mai 2022

Dans les lycées généraux et technologiques de l'académie, alors que les effectifs sont quasiment stables, après des années de suppressions de postes la balance des créations de postes pour la rentrée 2022 est de seulement +9, très en deçà 22,5 ETP supplémentaires prévus dans les lycées.

De manière générale et une fois de plus, on déplore un nombre de postes supprimés bien supérieur au nombre d'ETP, pour exemple dans les collèges le rectorat a prévu 22 ETP en moins à la rentrée 2022 et ce ne sont pas moins de 41 postes qui sont au final supprimés.

La saignée se poursuit dans les lycées professionnels avec d'une part la disparition programmée de la filière GA, dont les enseignants qui voient leur poste supprimé n'ont aucune perspective et d'autre part une baisse artificielle des effectifs par un recours accru à l'apprentissage qui génère un taux d'échec élevé à ce niveau de qualification et à cet âge là.

Les collèges payent un lourd tribut avec un total de 41 suppressions de postes. Ce sont les départements les plus ruraux, le Cantal et la Haute-Loire qui sont les plus atteints, cela préfigure-t-il un abandon des territoires ruraux et la disparition de collèges ruraux ? Dans l'Allier, les baisses de dotation en SEGPA, alors que toutes les demandes d'orientation ne sont pas satisfaites, constituent une régression inacceptable au regard des besoins sociaux réels. Les suppressions de trois divisions (Moulins, Désertines et Vichy) et de trois postes vont entraîner une dégradation de l'accueil des élèves en difficultés ainsi qu'une régression des conditions de travail des personnels. Nous regrettons que l'argument d'un rééquilibrage par rapport au reste de l'académie se traduise par un nivellement par le bas, alors que ce sont des ouvertures et des créations de postes en SEGPA dont nous aurions besoin dans les autres départements.

Dans un contexte différent, nous pourrions acter positivement la légère baisse du nombre de HSA dans les DHG des collèges, lycées généraux, technologiques et professionnels. Celle-ci traduit en réalité deux phénomènes, d'une part l'impossibilité pour un grand nombre d'enseignants de se voir imposer ces HSA pour diverses raisons et d'autre part, n'étant pas transformées en « Heures Poste » ce sont donc des moyens d'enseignement qui sont retirés des établissements concernés.

La création de 28,5 ETP de remplacement pour la rentrée 2022 peut là aussi apparaître comme un élément positif bien que surprenant après la suppression de 29,5 ETP pour cette année scolaire ! On retrouve ainsi le nombre de TZR des années précédentes, déjà largement insuffisant ! Quelle est la cohérence de ce changement brutal ?